

## Edito

L'année 2014 a été riche en événements qui ont bousculé une partie du programme que nous nous étions fixé. La Région Rhône-Alpes a en effet suspendu au printemps dernier, comme pour 7 autres territoires, la candidature que nous préparions avec les élus du territoire pour le futur contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) 2015-2020. La Région a justifié cette suspension par des contraintes budgétaires et les réflexions en cours sur la réforme territoriale. Des mesures compensatoires ont pu être négociées avec la Région pour financer en 2015 de nouveaux projets sur le territoire et permettre le maintien de postes d'animation, dont celui du CLD.

Nous allons ainsi pouvoir continuer nos activités sur 2015 avec notamment la suite de nos réflexions sur la révision du SCoT, mais il existe une forte incertitude sur le devenir du CLD en 2016. La définition de la future contractualisation entre la Région et les territoires va en effet être impactée par les élections régionales de décembre 2015 et par la mise en place début 2016 de la nouvelle Région Rhône-Alpes Auvergne. Il apparaît donc très difficile qu'il y ait une possible continuité entre les dispositifs actuels et futurs.

Dans ce contexte, nous avons décidé de mener cette année une réflexion sur la démarche participative afin d'imaginer ce que pourrait être le rôle de la société civile dans le développement du territoire et ainsi de proposer en quoi pourrait consister le « futur CLD ».

Le CLD s'est par ailleurs beaucoup investi en 2014 aux côtés des élus sur la préparation de la candidature au programme LEADER. Nous espérons qu'elle sera retenue par la Région et que nous aurons ainsi la possibilité dès cette année d'expérimenter une autre forme de participation de la société civile avec son implication dans les prises de décision au même titre que les élus.

**André Mansiaux**  
Président du CLD

## Petit rappel... Le rôle du CLD

Le Conseil Local de Développement est une instance consultative représentant les acteurs socioprofessionnels et les citoyens de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

- Il est force de proposition et de veille sur les grands enjeux du territoire ;
- il sensibilise, informe et consulte la société civile et les citoyens ;
- il accompagne et co-construit le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) aux côtés des élus, en exerçant un rôle de consultation et d'avis.

Plus d'informations sur le site [www.symbord.fr/cld](http://www.symbord.fr/cld)

## Retour sur l'assemblée plénière

L'assemblée plénière annuelle du CLD du 3 décembre 2014, accueillie cette année à Morestel, a réuni une cinquantaine de participants dont plusieurs élus du territoire.

Après un bilan des activités du CLD pour cette année 2014, la parole a été donnée à Raphaël Gauthier (cabinet Argos qui a accompagné le territoire toute l'année pour l'évaluation du CDRA en cours, la réalisation du diagnostic du territoire et l'élaboration de sa candidature LEADER -présenté ci-après-) pour qu'il nous donne sa vision du CLD, ses forces et ses faiblesses. On retiendra notamment de ce regard extérieur cette recommandation pour le CLD de « s'affranchir du rôle de partenaire obligatoire pour devenir un acteur incontournable », ainsi que cette préconisation pour notre territoire « une démarche participative locale (le CLD) à davantage positionner dans le paysage des acteurs locaux ».



Les actions prioritaires du CLD qui ont été validées pour l'année 2015 sont le suivi de la révision du SCoT et l'ouverture d'un groupe de réflexion sur la démarche participative.

Le [bureau](#) a été renouvelé partiellement avec 3 nouveaux membres : Mamadou Dissa (habitant de Charvieu-Chavagneux), Christian Barat (habitant de Tignieu-Jamezieu) et Eric Rodamel (habitant de Passins).



Le CLD s'est mobilisé aux côtés des élus cet automne 2014 pour l'élaboration de la candidature Boucle du Rhône en Dauphiné à l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme LEADER 2014-2020 déposé le 31/10/2014 à la Région Rhône-Alpes (sélection en mars 2015 par le comité LEADER).

→ La prochaine lettre du CLD sera consacrée à ce sujet si la candidature est retenue.

## LEADER... Késako ?

- Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale -

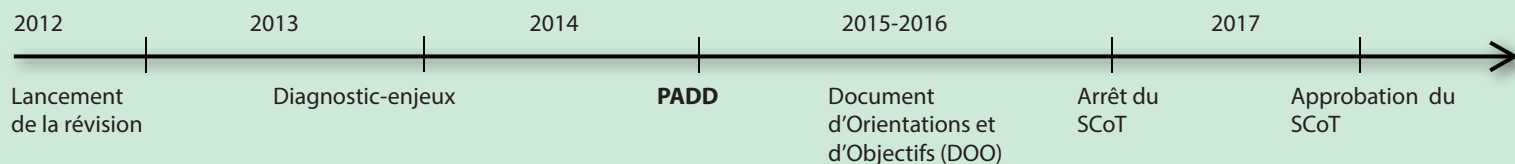
→ C'est un appel à projet européen, issu du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Le territoire est constitué en GAL (Groupe d'Actions Locales) et s'organise avec un partenariat public/privé important. Un comité de programmation gère le programme LEADER (avec au minimum 50% d'acteurs privés), 2 membres du bureau restreint du CLD devraient y participer.

**La candidature du territoire en quelques mots ...**

- \* Périmètre : communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs
- \* Priorités ciblées : « territorialisation des économies rurales » et « changements de pratiques, préservation et valorisation des ressources »
- \* Stratégie retenue : « Boucle du Rhône en Dauphiné : la haute qualité rurale dans l'aire métropolitaine »
- \* 2,44 M€ de fonds européens sollicités pour les projets locaux pour la période 2014-2020

retrouvez le [dossier complet ici](#)

# Implication du CLD dans la révision du SCoT



L'avis du CLD sur le **diagnostic-enjeux** a été présenté aux élus en octobre 2014.

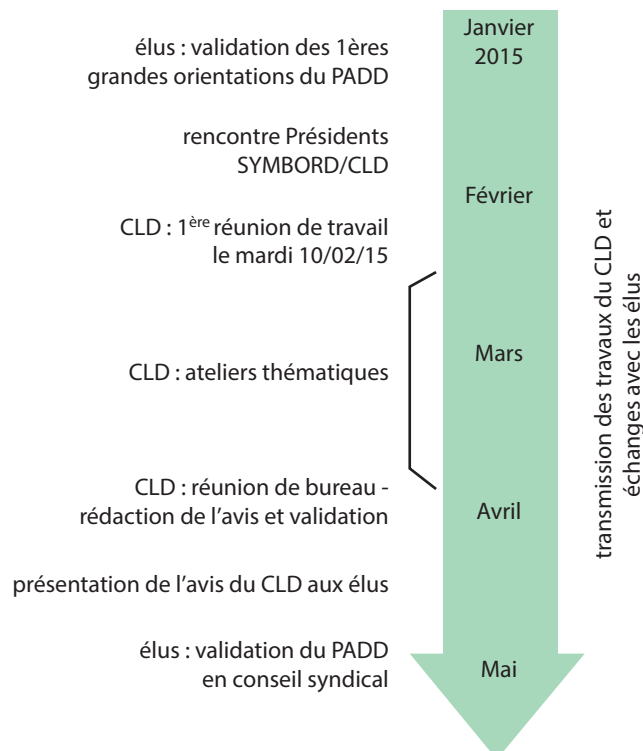
La contribution du CLD porte sur les enjeux avec d'une part une approche transversale en lien avec la démographie (ses interactions avec la mobilité, l'économie et la préservation des espaces agricoles et naturels) et d'autre part des compléments apportés sur trois enjeux parmi les sept.

\*Avis disponible sur le site [www.symbord/cld](http://www.symbord/cld)

Gérald Joannon, le Président du SYMBORD, lors de l'assemblée plénière du CLD le 3 décembre dernier, est revenu sur l'avis du CLD sur le diagnostic-enjeux réalisé dans le cadre de la révision du SCoT (présenté aux élus cet automne) : les propositions du CLD seront prises en compte et intégrées dans ce document qui est amené à évoluer jusqu'à l'approbation du SCoT prévue en 2017. Dès la réalisation des premiers travaux sur le **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)**, les élus du SYMBORD solliciteront à nouveau le CLD pour avoir l'avis de la société civile qu'ils comptent bien continuer à associer à cette révision.

Le CLD apprécie que le SYMBORD souhaite bien le consulter dès le mois de février suite aux premières grandes orientations décidées courant janvier pour le PADD issues des ateliers réalisés fin 2014 avec les élus du territoire.

Si vous souhaitez participer aux travaux du CLD dans le cadre de la révision du SCoT, prenez contact avec l'animatrice du CLD (coordonnées ci-dessous)



## Réflexion sur la démarche participative

### Le contexte :

→ L'incertitude sur le devenir de la démarche participative dans la future contractualisation de la Région avec le territoire : pérennité du CLD à terme ? Le Vice-président de la Région Hervé Saulignac lors de sa rencontre en juillet 2014 avec les présidents des CLD des 8 territoires concernés par la suspension des CDDRA, a encouragé les CLD « à se prendre en main » et à être « force de proposition » pour la gouvernance de la future politique contractuelle de la Région avec les territoires.

→ La candidature du territoire au programme LEADER qui prévoit une participation active de la société civile à sa gestion aux côtés des élus : une nouvelle approche en Boucle du Rhône en Dauphiné.

### Qu'entend-t-on derrière ces mots ?

\* Une définition de démarche participative :

« Associer les habitants au processus de définition d'un projet : projet d'intérêt général, projet de territoire, ... »

\* Plusieurs niveaux de participation :

- **L'information** : aucun avis n'est demandé

- **La consultation** : un avis est demandé sur un projet finalisé ou bien avancé (par exemple : les enquêtes publiques, l'avis du CLD sur la révision du SCoT...)

- **La concertation** : échanges, discussions et adaptation en vue d'une décision consensuelle (par exemple : la préparation de la candidature LEADER)

- **La négociation** (« démocratie participative », « confrontation positive ») : concertation où les participants prendront part à la décision finale (par exemple : le comité de programmation LEADER).

L'organisation des travaux du CLD sur cette thématique a été validée lors de la première réunion de bureau en janvier 2015. Un groupe de réflexion sur la démarche participative, ouvert à tous, va être mis en place et sa première réunion aura lieu d'ici fin février ou début mars. Parallèlement, le CLD va recruter un stagiaire qui viendra en appui aux réflexions du groupe de travail apportant méthode et outils sur cette thématique.

Vous souhaitez participer à ce groupe de travail ? Inscrivez-vous auprès de l'animatrice du CLD (coordonnées ci-dessous)

### Contact

Claire Delorme, animatrice CLD  
Maison Mestrallet  
19 cours Baron Raverat, 38460 Crémieu  
04 37 06 13 26  
[claire.delorme@symbord.fr](mailto:claire.delorme@symbord.fr)



Rhône-Alpes Région

